



***ETA 740 – Activité d'intégration (3 cr.)***

**Plan de cours – Automne 2016**

**Mercedis à déterminer, 19 h à 21 h 50, local**

*Enseignant :* **Alain Létourneau**  
*Bureau Longueuil :* 12<sup>e</sup> étage, bureau 12731  
*Téléphone :* 450-463-1835, poste 61248  
*Courriel :* [alain.letourneau@usherbrooke.ca](mailto:alain.letourneau@usherbrooke.ca)  
*Secrétaire à Longueuil :* Dorisse Fortin, poste 61865

**OBJECTIF**

L'activité d'intégration vise à consolider et stabiliser votre conception de l'éthique, soit pour en faire le bilan en fin de Diplôme si c'est le parcours choisi, soit pour faire le point afin de mieux vous outiller pour votre Essai final dans le cadre de la maîtrise.

L'intégration des connaissances acquises et des habiletés développées se fait à l'occasion de la rédaction d'un travail personnel sur un sujet précis qui vous intéresse. Ce sujet est puisé dans une pratique donnée (un cas, une question, un problème à étudier, soit dans votre pratique soit ailleurs), ou encore en produisant un cadre d'analyse susceptible d'éclairer la dimension éthique d'un tel cas, question ou problème. Ce travail sera l'unique travail demandé dans ce cours, car il sera structuré et approfondi par étapes, pour mieux développer *votre* conception *opératoire* de l'éthique. Par hypothèse, ce travail mettra en jeu plus spécifiquement les points forts de vos compétences en éthique.

Dans la production de ce travail, une attention particulière sera accordée à votre conception de l'éthique et aux réseaux conceptuels sur lesquels elle s'appuie. Le cours *Introduction à l'éthique appliquée* et ceux qui ont suivi vous avaient déjà sollicités en ce sens ; c'est ce travail qu'il convient maintenant de conclure et de tester : êtes-vous en mesure d'explicitier suffisamment, de communiquer clairement et de mettre en œuvre de manière cohérente votre conception de l'éthique ? En fin de parcours du Diplôme ou en route pour la Maîtrise, quels sont vos réseaux conceptuels et que vous permettent de *faire* en termes de compréhension de la dimension éthique des pratiques et de leur éventuelle transformation ? L'activité pourra être l'occasion de pointer certains besoins à combler pour mieux cerner votre champ d'intérêt. C'est en posant et répondant à des questions de ce genre que pourra se réaliser l'objectif d'intégration ou de synthèse de cette activité.

Précisons que 'intégrer' désigne ici autre chose que la simple addition éclectique de ce que vous avez appris: il ne s'agit pas d'accoler vos lexiques ou de les récapituler car cela ne donne pas une conception *opératoire* de l'éthique. Examiner un sujet précis, *sélectionner* dans vos apprentissages ce qui est nécessaire pour ce faire, identifier aussi le cas échéant certains besoins, permettra de parvenir à *intégrer* vos savoirs à cette occasion. Un vrai travail de reconstruction ou d'adaptation est nécessaire.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Consolider et stabiliser votre conception de l'éthique  
Ne pas confondre *conception* de l'éthique et définition du *concept* « éthique » : la première est plus large, est énoncée le plus souvent à l'intérieur d'une matrice disciplinaire et s'appuie sur un ou des réseaux conceptuels ajustés à cette conception.
2. Bonifier vos cadres conceptuels (lexique)  
Votre conception de l'éthique repose sur un ensemble de concepts mis en réseaux. Les mots du langage courant ne sont pas d'emblée des concepts, pas plus que ceux-ci ne correspondent de manière univoque au réel, aux pratiques. Proposer des définitions pertinentes et cohérentes permet d'éclairer le réel et les pratiques sous l'angle que vous privilégiez.
3. Réaliser un travail de synthèse sur une question de votre choix  
Votre conception de l'éthique et votre lexique doivent être *opératoires* et mis en œuvre pour permettre un gain de compréhension significatif et une avancée pratique. Le travail demandé vous engage donc à vérifier sur un cas, question ou problème la fécondité de votre conception et de vos réseaux. Une part d'enquête sera sans doute requise sur le cas ou problème choisi.
4. Comprendre une pratique et ses problèmes ou questions  
Votre conception de l'éthique et votre lexique partent d'une pratique et y retournent : ce qui vous a motivé à vous rendre jusqu'à cette activité d'intégration a tout avantage à être pris en compte ici, y compris dans le détour de la réflexion et de la compréhension théorique.

## MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Projet initial du travail (3-5 pages), afin de cerner la problématique qui vous intéresse, esquisser un plan de travail et faire un bref état de la question concernant ce problème, votre conception de l'éthique et vos cadres conceptuels.
2. Consolidation de votre conception de l'éthique (6-7 pages). Il existe plus d'une acception de l'éthique, et ce deuxième travail a pour but d'identifier, d'explicitier et de consolider la vôtre. Définir le *concept* « éthique » selon votre acception peut prendre quelques lignes; il s'agit ici de plus que cela : consolider votre *conception* demande d'explicitier les composants de cette définition, c'est-à-dire les réseaux conceptuels sur lesquels elle s'appuie et qui lui permettent de la distinguer, des autres conceptions.  
  
Par exemple, si vous définissiez « éthique » comme « une forme de régulation sociale des comportements », il vous faudrait non seulement définir chacune de ces notions, mais surtout les réseaux dans lesquels elles s'inscrivent. Il vous faudrait donc expliciter en quoi elle se distingue d'autres formes de régulation (la loi, la déontologie...), ce qu'est la régulation (règles, normes et valeurs, rapport aux règles...), en quoi elle est sociale (ne concerne-t-elle que les comportements publics et réguliers?), et pourquoi l'éthique s'occupe des comportements (plutôt que des dispositions, des intentions, des conséquences...).
3. Travail final approfondi (12-15 pages): réaliser le projet initial en fonction de la problématique retenue et montrer que cette réalisation met bien en œuvre votre conception de l'éthique et vos cadres conceptuels : que vous faut-il pour réaliser ce projet, en quoi demande-t-il améliorations

pour atteindre l'objectif général de l'activité d'intégration ? Ce travail présente également l'appareil critique ayant favorisé sa réalisation : documentation, textes, références, autres sources.

NB : Il sera demandé à chaque personne de porter une attention particulière à une autre personne en termes de rétroactions, voir critères d'évaluation.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Projet initial (sur 20)

- 5 % - Énoncé de la problématique et de l'objectif du travail
- 5 % - Plan de rédaction provisoire et réalisme du projet (selon le calendrier du cours)
- 5 % - Énoncé actuel de votre conception de l'éthique (ses points forts ? ses points faibles ?) et court bilan de l'état présent des lexiques (ses caractéristiques - points forts, points faibles...)
- 5 % - Évaluation de la présentation orale du projet initial d'un de vos collègues : 2 questions

### Conception de l'éthique (sur 30)

- 5 % - Identifier votre conception parmi au moins deux autres rencontrées durant vos études
- 20 % - Conception personnelle de l'éthique et cadres conceptuels :
  - 10 % - précision et cohérence des définitions, pertinence et clarté de leur mise en réseau
  - 10 % - compréhension des auteurs, des textes et des concepts ou théories utilisées ou mentionnées
- 5 % - Évaluation de la présentation orale de la conception de l'éthique de votre collègue : 2 questions

### Travail personnel final (sur 50)

- 10 % - Clarté et précision dans l'énoncé de la problématique et de l'objectif
- 15 % - Conception de l'éthique et cadres conceptuels :
  - 5 % - précision et cohérence des définitions pour ce travail : stabilité, évolution
  - 5 % - identification des améliorations ou des limites de votre conception pour ce travail
  - 5 % - identification de critiques auxquelles vous auriez à répondre pour défendre cette conception
- 10 % - Qualité de l'analyse et de l'argumentation (plan, cohérence, pondération, originalité)
- 10 % - Utilisation de la documentation (auteurs, textes) et usage pertinent des citations et références
- 5% - Évaluation de la présentation orale du travail final de votre collègue : 2 questions

## PLANIFICATION DU COURS

La forme pédagogique retenue devrait associer, à chaque étape du travail, rencontres de groupe et évaluation par les pairs sur l'ensemble de la session d'automne 2016. Le nombre d'étudiants inscrits influencera le calendrier des rencontres qui sera fixé lors de la première rencontre.

NB. : la nature particulière de ce séminaire et des objectifs de l'activité d'intégration rendent obligatoire la présence des étudiants à chaque séance de groupe.

Dates	Description du contenu
<b>14 septembre</b> <b>21 septembre</b>	Explication de l'objectif du séminaire et de son déroulement. Révision de quelques notions; conceptions de l'éthique, travail de la définition, champs de l'enquête et de la pratique en éthique
<b>28 septembre</b> <b>12 octobre</b>	Inviter les participants à rassembler les versions antérieures de leur lexique, première formulation brève du sujet du travail, explication du travail 1) Présentation orale du <u>projet initial</u> : évaluation par votre pair, discussion avec le groupe. Explication du travail 2 : consolider votre conception opératoire de l'éthique.

17-21 octobre	Semaine de relâche
26 octobre 2 novembre	2) Présentation orale de votre conception de l'éthique : évaluation par votre pair, discussion avec le groupe. Explication pour le travail 3 : travail synthèse final.
16 novembre 30 novembre 7 décembre	1) Présentation orale de votre 1 <sup>ère</sup> version du travail synthèse : évaluation par votre pair et discussion avec le groupe Suite et fin des présentations. Évaluation des enseignements.
Avant Noël	Date limite pour la remise de la version finale de votre travail synthèse.

## BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. *Protocole de rédaction du travail écrit*, Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, 7<sup>e</sup> édition 2004, 64 p.

BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006.

GOVIER, Trudy. « Définitions », *A Practical Study of Argument*. Belmont (Ca), Wadsworth, 2010, p. 72-84.

LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, 2006, 260 p.

SNYDER, Patrick et Louis VAILLANCOURT. *La méthodologie apprivoisée : guide d'introduction à la méthodologie du travail intellectuel*, Sherbrooke, GGC Éditions-Université de Sherbrooke, 2001, 146 p.

Pour ceux qui souhaitent investir un peu plus de temps dans leur carte conceptuelle, je recommande l'outil Cmap. Données explicatives : <http://cmap.ihmc.us/docs/cmaptools-help-videos>.

## ANNEXE 1 - Exemples d'énoncé du sujet et de l'objectif du travail

- « Proposition d'un plan de cours d'introduction à l'éthique en milieu professionnel »
  1. articuler le lexique de base en éthique et évaluer différents exercices pédagogiques liés à la pratique du dialogue
  2. créer un document qui pourrait être utilisé pour offrir des séances de formation courte d'une journée
- « Le statut de donneurs dans les biobanques : de sujets de recherche à partenaires ? »
  1. élaborer le cadre conceptuel pertinent à la responsabilité morale dans le cas des biobanques
  2. compiler une première bibliographie commentée sur l'éthique des biobanques et la responsabilité morale
- « Le Conseil d'établissement scolaire : pour une édu-éthique »
  1. questionner la stratégie de gouvernance des Conseils d'établissement
  2. développer des outils critiques dans ce but, en particulier en ce qui concerne la légitimité et l'objectivation dans la prise de décision
- « L'éthique du travailleur autonome »
  1. identifier et comprendre la spécificité de l'éthique du travailleur autonome
  2. repérer les travaux de recherche portant sur ce sujet, afin de produire une version initiale d'un questionnaire sur cette question

- « Éducation à la citoyenneté et éthique des vertus »
  1. déterminer si la « vertu » comme disposition à bien agir peut se traduire en termes de « compétences »
  2. évaluer dans quelle mesure l'éthique des vertus peut contribuer au curriculum de l'éducation à la citoyenneté
- « La cohabitation de l'acteur et du sujet en contexte institutionnel et professionnel »
  1. évaluer les conditions de cette cohabitation, en portant une attention particulière à l'exigence de fidélité à soi-même dans la relation à l'autre
  2. développer le lexique concernant la fidélité à soi, l'intégrité, etc. à partir d'une démarche réflexive et des travaux sur le sujet
- « Quelle responsabilité environnementale pour l'organisation (privée, publique)? »
  1. Faire le point sur le caractère soutenable ou non des pratiques actuelles
  2. Choix d'une liste de critères permettant d'en discuter de manière sensée et amorce de la discussion de faisabilité

Pour un exemple de lexique, voir

« Lexique », in Georges-A. LEGAULT, *Professionnalisme et délibération éthique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 279-286.

## QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

---

## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études

#### 8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources.

---

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

**LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ,  
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.**